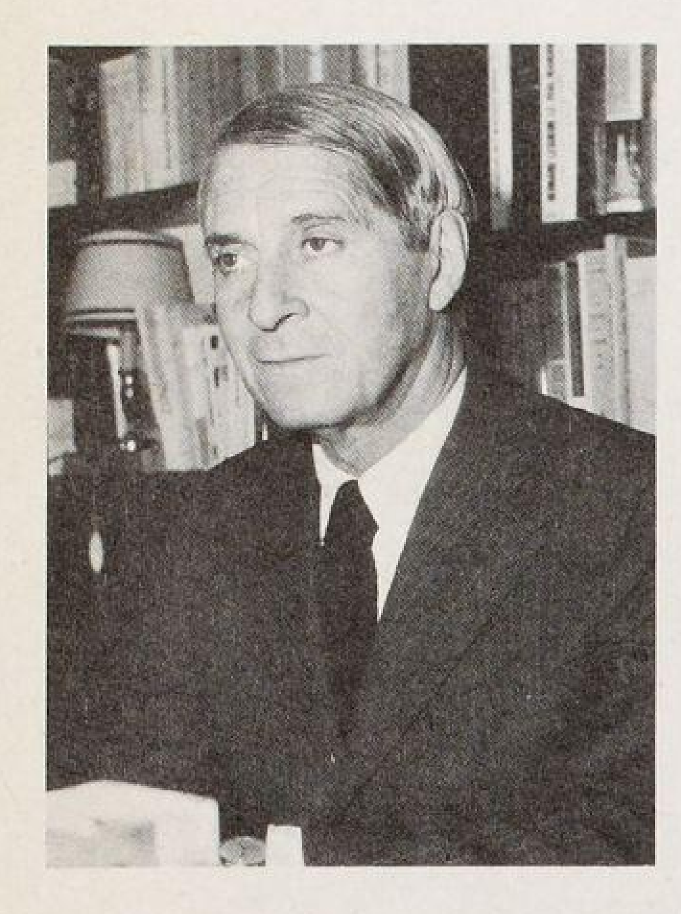
REPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTE — EGALITE — FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 19 MARS 1978

5e CIRCONSCRIPTION



ÉLECTEURS, ÉLECTRICES,



Dans cette circonscription, et depuis bientôt vingt ans, je n'ai cessé de vouloir représenter et mobiliser tous ceux et toutes celles disposés à évincer les profiteurs et les parasites, protéger une population trompée et exploitée : le plus souvent cela reste incompris.

Poursuivies avec obstination et sans tapage, cette conception et cette action ont, malgré tout, rencontré soutien et continuité..., mais le bon vent n'est pas constant.

A présent, avec le scrutin du 12 mars 1978, une fraction du corps électoral de cette circonscription se laisse à nouveau circonvenir par la peur du lendemain.

Aujourd'hui, ce courant veut s'exprimer en mettant sur le pavois une colporteuse vociférante, trop connue pour ses relations bien placées, ses ravages immobiliers et commerciaux, sa situation compromise, dans sa propre commune.

Rien de bon à attendre de cela, si ce n'est pour le consortium de « Nice-Matin », de la promotion immobilière et des supermarchés : c'est pourtant ce qui se mijote !

Vous en serez vite revenus.

Pour le moment, je n'y puis rien.

Rappelez-vous, tous et toutes dans la circonscription, que, quotidiennement, je vous donne tout mon temps à 100 % et que vous, dimanche dernier, m'avez accordé seulement 26 % de vos voix.

Et vous, Cannois et Cannoises, rappelez-vous que l'an passé vous m'aviez donné 63 % de vos suffrages pour tomber à 36 % hier : votre dernier vote pour la députation remet en cause le précédent en compromettant l'autorité du maire, et ce n'est pas acceptable.

A vous de redresser ce vote ou bien à moi de m'en aller.

Au scrutin du Dimanche 19 Mars, par fidélité et dévouement, je serai présent, avec mon suppléant François Beraudo, prêt à vous servir encore.

Bernard CORNUT-GENTILLE **François BERAUDO**

agm CANNES